



A.T.E.M.M.H.

ASSOCIATION TUNISIENNE D'ETUDE DES MALADIES
METABOLIQUES HEREDITAIRES

A. T. E. M. M. H.

Tunis, le 04 Février 2016

En vue de régulariser la situation de l'Association Tunisienne d'Etude des Maladies Métaboliques Héritaires (ATEMMH) selon les dispositions de l'article 41 du décret de loi N° 88 du 24 Septembre 2011, nous venons de publier les virements suivants, reçus de l'étranger.

Laboratoire Pharmaceutique	Montant du virement en dinars	Date du virement	Utilisation
SWEDISH ORPHAN	2.779,950	28/04/2010	8 ^e Ecole Métabolique (Sfax)
SWEDISH ORPHAN	1.946,900	02/12/2011	9 ^e Ecole Métabolique (Sousse)
GENZYME	5.956,500	27/03/2012	9 ^e Ecole Métabolique (Sousse)
SWEDISH ORPHAN	4.024,200	05/10/2012	9 ^e Ecole Métabolique (Sousse)
SWEDISH ORPHAN	2.151,800	02/08/2013	Journée Nationale Elective (Hamamet)
SWEDISH ORPHAN	13.192,800	22/01/2014	Projet d'achat d'un équipement du laboratoire de Biochimie la Rabta (Spectrophotomètre)
SWIDISH ORPHAN	6.440,400	24/03/2014	Journée Nationale (Tunis)
SWIDISH ORPHAN	6.576,600	10/06/2014	Journée Nationale (Tunis)
SWIDISH ORPHAN	3.217,950	30/01/2015	Achat d'un équipement pour le Laboratoire de Biochimie la Rabta (Spectrophotomètre)
SWIDISH ORPHAN	7.508,550	30/01/2015	10 ^e Ecole Métabolique (Monastir)
GROUPE SANOFI AVENTIS	7.544,950	02/03/2015	10 ^e Ecole Métabolique (Monastir)
SWIDISH ORPHAN	2.153.800	05/10/2015	Journée Scientifique (Sousse)



Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral Avis d'appel d'offres n° 02/2016

Travaux de protection du littoral de Rafraf contre l'érosion côtière

L'Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral lance un appel d'offres relatif aux travaux de protection du littoral de Rafraf contre l'érosion côtière

Le dossier d'appel d'offres est soumis aux «Règles d'attribution de marchés de fournitures et de services dans le cadre de la coopération financière avec les pays en développement» de la coopération financière allemande à travers la KfW, vu qu'il est financé par un don du Gouvernement Fédéral Allemand.

Le présent appel d'offres est ouvert aux:

* entreprises tunisiennes agréées pour les travaux Maritimes catégorie 5(TMS) ou groupement d'une entreprise agréée pour les travaux de terrassement activité route spécialité R1 Catégorie 5 avec une entreprise agréée pour les travaux maritimes au minimum Catégorie 2 (soit TM2 à TMS)

* Entreprises étrangères pouvant justifier par des documents authentiques (cartes grises, contrat de location, contrat de travail ou autres...) de la capacité équivalente de répondre aux critères d'attribution de l'agrément demandé (TMS ou groupement R1- Catégorie 5 et minimum TM2

Les entreprises désirant participer peuvent retirer gratuitement le dossier d'appel d'offres auprès de l'APAL, 2, rue Mohamed Rachid Riadha - Bevelde - Tunis 1002, sous réserve de la présentation de l'agrément mentionné ci-dessus.

Pour les entreprises étrangères une demande de retrait de l'AO cachetée doit être déposée au BO de l'APAL.

Les offres contiendront les documents indiqués ci-après et répartis en trois groupes et placés dans trois enveloppes séparées, portant respectivement les mentions «Enveloppe A: Offre technique», «Enveloppe B: Offre financière» et «Enveloppe C: Enveloppe extérieure».

Chacune des enveloppes sera fermée

Enveloppe A: portant la mention «Offre technique et justificatifs» - Le nom du candidat, l'adresse, le numéro de téléphone et l'objet de l'appel d'offres doivent figurer sur cette enveloppe qui doit contenir en triple exemplaire (original et 2 copies), les documents suivants:

- Liste du personnel que le soumissionnaire compte utiliser;
- Liste des moyens matériels que le soumissionnaire compte utiliser
- Planning de réalisation des travaux
- Liste des travaux sous-traités
- Liste des travaux similaires réalisés et achevés par le soumissionnaire pour les années (2000 à 2015)

Enveloppe B: -L'enveloppe B- portant la mention «Offre financière»- contiendra, en triple exemplaire (original et 2 copies), les documents suivants, placés dans cet ordre:

- Acte d'engagement;
- Bordereau des prix;
- Détail estimatif.

Sous détail des prix unitaires